

*Questions orales*

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, mon collègue, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, se trouve dans l'Ouest du Canada où il participe à une conférence tripartite sur des questions de ce genre. Il a déjà précisé le pourcentage de prêts consentis aux taux préférentiels prévus par la LNH. Je lui ferai part des détails de la question posée.

\* \* \*

**LES TRANSPORTS****L'ACCUMULATION DE FRET À NORTH SYDNEY—LE CAS DU SERVICE ARGENTIA-NORTH SYDNEY**

**M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme le gouvernement canadien est incapable venir à bout de l'accumulation à Sydney de fret destiné à Terre-Neuve, le ministre voudrait-il songer à fournir à l'année le service de transbordeur entre Argentinia et North-Sydney comme l'ont recommandé certains groupes de la région et d'autres organismes terre-neuviens?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, à mon avis, les prémisses de la question sont fausses, mais c'est sans doute la façon habituelle d'interroger un ministre. Nous avons envisagé toutes les possibilités pour venir à bout de cette accumulation qui existait l'année dernière et à propos de laquelle je n'ai même pas reçu une seule lettre de l'opposition. Quoi qu'il en soit, malgré tout, nous allons aviser à tous les moyens à prendre, y compris celui qu'a mentionné le député.

\* \* \*

[Français]

**L'ASSURANCE-CHÔMAGE****L'ÉTABLISSEMENT DE BUREAUX RÉGIONAUX AU QUÉBEC—LE RETARD DU VERSEMENT DES PRESTATIONS**

**M. Gilles Caouette (Charlevoix):** Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné les nombreux problèmes survenus l'an dernier à la Commission de l'assurance-chômage, le ministre nous avisait, cet été, que des bureaux régionaux favorisant une décentralisation seraient établis dès cet automne dans des régions comme la Côte Nord et la circonscription de Charlevoix, entre autres.

**M. Roch La Salle (Joliette):** A Joliette aussi!

**M. Caouette (Charlevoix):** A Joliette aussi, par exemple. Puisque, depuis septembre, la Commission de l'assurance-chômage est en proie aux retards que l'on a connus l'an dernier, le ministre peut-il dire quand les bureaux dont la construction a été annoncée l'été dernier seront construits et quand le travail débutera?

[Traduction]

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais distinguer entre le général et le particulier. Si le député veut

[M. Broadbent.]

bien me fournir des exemples précis, je les examinerai; autrement, je dirais qu'en général la réorganisation—la refonte, autrement dit—du régime d'assurance-chômage s'effectue rapidement. Lancée en avril dernier, elle s'est accélérée au mois d'août et devrait se terminer dans l'ensemble vers le 1<sup>er</sup> décembre. Je félicite la Commission de l'enthousiasme dont elle a fait preuve.

[Français]

**M. Caouette (Charlevoix):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Sans vouloir généraliser, le ministre pourrait-il expliquer que, dans la région de Québec, les gens attendent depuis le début de septembre leurs prestations d'assurance-chômage?

[Traduction]

**M. Andras:** Monsieur l'Orateur, je ne puis donner de réponse aussi générale mais je m'occuperais volontiers de cas précis. Si le député veut bien m'indiquer des situations particulières, nous nous en occuperons très rapidement.

**LES PRÉVISIONS QUANT AUX PRESTATIONS ET AUX FRAIS D'ADMINISTRATION POUR 1973**

**M. Lincoln N. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration une question qui découle des précédentes. Vu l'optimisme du ministre des Finances quant au progrès économique pour le reste de l'année, et comme il doit avoir établi des prévisions au sujet de l'emploi et du chômage, pourrait-il nous dire s'il a établi le coût des prestations et les frais d'administration pour l'année 1973? Ou peut-il nous assurer, vu son optimisme, que le coût total sera moindre cette année que l'an dernier?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je crois avoir répondu à une question de ce genre, il y a deux ou trois semaines, et avoir signalé la présence de contreponds. Il y a d'abord l'augmentation, prévue par la loi, du revenu autorisé, augmentation attribuable à la hausse des salaires et qui a des répercussions sur le coût hebdomadaire moyen des prestations. Il y a ensuite la durée, qui entre en jeu dans les prestations, l'arrivée à échéance du programme, en ce qui concerne les prestations de grossesse et les prestations de maladie, etc. Il est impossible de répondre à la question par un oui ou par un non; on aurait tort de croire qu'on peut aborder le problème de façon aussi simple.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je signale aux députés que la période des questions sera terminée d'ici trois ou quatre minutes.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, j'ai une brève question supplémentaire à poser. Les chiffres font défaut, selon toute apparence, et je crois que le coût sera beaucoup plus élevé que cela, mais j'aimerais poser au ministre la question suivante. Le gouvernement a-t-il l'intention d'établir, par voie de règlement, une augmentation de la cotisation des employeurs et des employés? J'ai vu quelque part qu'elle serait d'environ 50 p. 100. Est-ce vrai?

**M. Andras:** Monsieur l'Orateur, si une politique est établie dans ce sens, on l'annoncera de la façon habituelle.